

CONDITIONS GENERALES

Version du 21 mai 2021

Les présentes conditions générales visent à régler la relation contractuelle entre le client et Monsieur Cecere Dominique, indépendant exerçant en personne physique et sous la dénomination Omnigesta, dont l'entreprise est établie à Rue des Lanières 8/1, 7040 Quévy-le-Grand, et enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0765.996.726 ; Ci-après dénommé(e) l'"Entreprise" ;

Par "Client", est visée toute personne, particulier ou entreprise, faisant appel aux services ou achetant les produits de l'Entreprise.

Article 1 - Généralités

§.1 Les présentes conditions générales visent à régler la relation contractuelle entre le Client et l'Entreprise.

§.2 Cette dernière exerce des activités de conseils, d'accompagnements/formations et de consultance pour les indépendants et PME dans des domaines tels que la gestion et la sous-traitance financière, organisationnelle, documentaire, administrative, rh et stratégique.

§.3 L'Entreprise utilise par ailleurs pour promouvoir ses services le site Internet omnigesta.com (ci-après, le "Site")

§.4 Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales. Elles pourront être modifiées à tout moment par l'Entreprise, moyennant communication au Client dans les plus brefs délais. La nouvelle version des conditions générales ne sera applicable qu'aux contrats conclus postérieurement à leur entrée en application.

§.5 Le Client est lié par les présentes conditions générales dès apposition de sa signature sur le devis tel que mentionné à l'article 2, ou sur le contrat ou encore dès la réalisation du paiement d'un acompte. Le Client est présumé en avoir pris connaissance et les avoir comprises. En cas de validation du devis par voie électronique, le client est lié par ces conditions générales dès accord transmis à l'entreprise par la voie électronique ou confirmé par l'entreprise par écrit, sous quelque forme que ce soit.

Article 2 - Devis, prix et documents contractuels

§.1 En tout état de cause, un échange préalable (par le biais d'un rendez-vous ou d'un entretien e-mail ou téléphonique) est nécessaire entre l'Entreprise et le Client. Au terme de celui-ci, l'Entreprise remet un devis/ un tarif pour la ou les prestation(s) souhaitée(s). Ce devis peut tenir compte d'un principe de forfait ou de taux horaire en fonction de la prestation. Ce devis a une validité de 3 mois.

§.2 Ce premier rendez-vous est gratuit sauf si celui-ci nécessite une analyse préalable par l'Entreprise. Par ailleurs, les frais de déplacement pourraient être facturés par l'Entreprise pour un déplacement au-delà de 50 km depuis son siège social. L'Entreprise informera le client desdites modalités dès la première prise de contact.

§.3 L'Entreprise ne peut réaliser son devis que sur base des informations transmises par le Client. Celui-ci s'engage, par conséquent, à les transmettre endéans les délais convenus avec l'Entreprise. A défaut, l'Entreprise ne sera plus en mesure de garantir le calendrier proposé pour la réalisation des Prestations.

§.4 Toute modification formulée par le Client ou information non transmise, après remise du devis, donnera lieu à une modification de celui-ci et, le cas échéant, du coût de la ou des Prestation(s).

§.5 L'accord du Client, quant au contenu du devis, peut être donné: (i) par apposition de sa signature sur le devis accompagnée de la mention manuscrite "bon pour accord" et de la date de signature; (ii) par confirmation transmise par courrier électronique.

§.6 En tout état de cause, le devis peut être retourné signé par

courrier postal ou par courrier électronique, pour autant que l'accord du Client y soit mentionné de manière visible, identifiable et non-équivoque.

§.7 Dans le cas où le devis a été émis par l'Entreprise par voie informatique, e.a. par échange de courriers électroniques, le Client accepte expressément que cet échange constitue la relation contractuelle et puisse servir de preuve quant à l'existence de celle-ci.

Article 3 - Remises

§.1 Des remises ou ristournes peuvent être accordées au Client. Le cas échéant, une mention explicite est apposée à ce sujet sur le bon de commande. Ces remises ou ristournes ne constituent aucunement un droit dans le chef du Client. Elles sont accordées compte tenu de la relation professionnelle existant entre l'Entreprise et le client et/ou des quantités de produits commandés. Ces remises ou ristournes sont, par ailleurs, strictement liées à la commande concernée et ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet d'une généralité.

Article 4 - Spécificités liées aux Prestations

§.1 Afin de permettre de manière efficace et optimale la réalisation des Prestations, le Client s'engage: (i) à mettre à disposition de l'Entreprise les informations et documents nécessaires à la bonne exécution desdites Prestations; (ii) à permettre la délégation de tout ou partie des Prestations à des tiers au contrat visé par les présentes conditions générales et ce, après information spécifique fournie par l'Entreprise.

§.2 Les prestations sont réalisées soit en présentiel (au siège de l'Entreprise ou du client, ou encore dans un lieu convenu entre les parties) soit par le biais d'une vidéo-conférence.

§.3 Certaines Prestations réalisées à des périodes de prestations considérées comme inhabituelles, peuvent donner lieu à un supplément de facturation par rapport au devis initialement remis. Ces suppléments sont facturés lorsque la Prestation en période inhabituelle est effectuée sur demande expresse du Client. Aucun supplément n'est demandé lorsque la Prestation est effectuée au moment inhabituel sur initiative de l'Entreprise. Les périodes de Prestation inhabituelles sont les suivantes: (i) le samedi (ii) le dimanche et les jours fériés; (iii) entre 20h00 et 6h00 en semaine.

Article 5 - Paiement

§.1 En fonction de la prestations, le client sera engagé à effectuer un paiement en espèces ou par virement bancaire et des manières suivantes:

- par le biais d'un paiement anticipé partiel ou total ;
- par le biais d'un paiement total postérieur à la prestation ;
- par le biais d'un abonnement à paiements mensuels ou annuels ;
- par le biais d'une facturation successive en fonction de l'état d'avancement de la prestation

Le détail de cette facturation sera par ailleurs exposé dans le devis repris à l'article 2.

§.2 Dès qu'un paiement est effectué par le Client, le Client est présumé avoir marqué son accord quant au devis formulé, et ce, dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article 2.

§.3 Sauf exception stipulée dans le devis repris à l'article 2, les factures sont payables endéans les 15 jours de leur date d'émission.

§.4 La facture est envoyée par courrier ou par email par l'Entreprise au Client. En cas d'envoi par email, cet envoi est effectué à l'adresse email communiquée par le Client lors de la signature du devis. En aucun cas, l'Entreprise n'est responsable si l'adresse e-mail communiquée par le Client est erronée.

§.5 En outre, en cas de modification de l'adresse e-mail de contact, le Client est tenu d'en informer immédiatement l'Entreprise. Aucun délai de paiement supplémentaire ne sera accordé au Client qui a omis de transmettre la modification de l'adresse e-mail d'envoi de la/des facture(s).

§.6 Outre ce qui précède, toute facture impayée dans les délais requis sera productive de plein droit d'un intérêt de 12% par an. En cas de non-paiement de la facture dans les 15 jours de sa date, le montant de la facture sera augmenté de 10% avec un minimum de 100 euros, à titre de clause pénale conventionnelle, forfaitaire et irréductible.

Article 6 - Droit de rétractation (exclusivement en cas de commandes par le biais du site internet)

§.1 Le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours après conclusion d'un contrat pour une prestation par le biais du site en ligne.

§.2 Le client devra mentionner dans son courrier de rétractation ses noms, prénoms, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone et de commande et préciser quelle prestation est annulée.

§.3 Ce droit de rétractation ne s'applique pas sur les produits (I) sur mesure, (II) en promotion spéciale (III) déjà prestés.

§.4 L'Entreprise s'engage à rembourser tous les paiements reçus en les retournant sur le compte bancaire avec lequel le paiement en ligne a été effectué par le Client ou en proposant des bons d'achat sur le Site de valeur équivalente au prix de la prestation annulée.

§.5 Pour autant que le droit de rétractation soit exercé dans les formes et conditions reprises par le présent article, le Client est remboursé de son achat dans un délai de 14 jours à compter de la réception par l'Entreprise du courrier d'annulation.

Article 7 - Délais de réalisation

§.1 Les Prestations ne sont planifiées par l'Entreprise qu'après réception de l'acompte mentionné à l'article 2 ou du paiement mentionnée à l'article 5.

§.2 Ce délai de réalisation des prestations est uniquement mentionné à titre indicatif et peut être prolongé pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Entreprise (e.a. maladie, accident, cas de force majeure, problèmes techniques et/ou informatiques).

§.3 Le cas échéant, l'Entreprise n'est aucunement redevable au Client d'un quelconque paiement visant à indemniser le retard.

§.4 Tout retard imputable au Client entraînera un allongement des délais de réalisation.

Article 8 - Obligation de moyens

§.1 L'Entreprise n'est tenue que d'une obligation de moyens sauf stipulation expresse contraire. L'Entreprise s'engage à mettre tout en œuvre en vue de la réalisation de la Prestation ou de la Commande. L'Entreprise n'est cependant pas tenue de mettre en œuvre des moyens de nature disproportionnée au regard de l'objectif à atteindre.

§.2 Néanmoins, l'Entreprise s'engage à corriger, sans frais, d'éventuelles erreurs techniques suite à son intervention.

Article 9 - Limitation de responsabilités

§.1 L'Entreprise n'est aucunement responsable des conséquences dommageables causées au Client ou à des tiers en raison d'une mauvaise mise en application des conseils, formations et prestations de l'Entreprise.

§.2 L'Entreprise n'est responsable que du respect de ses obligations légales et contractuelles ainsi que des dommages directs causés par son action. L'Entreprise n'est, en aucun cas, responsable de tout dommage supporté par le Client et notamment, mais sans être exhaustif, elle n'est pas responsable des dommages indirects, dommages causés à des tiers, manque à gagner pour le Client, résultat non escompté, dommages directs ou indirects issus de la mauvaise utilisation des conseils que celle-ci soit du fait ou non de l'Entreprise, d'un contrôle tardif ou effectué tardivement du fait du Client.

§.3 L'Entreprise ne peut effectuer les Prestations que pour autant que le Client lui ait transmis tous les éléments nécessaires à la réalisation de celles-ci et n'ait aucunement omis de lui

transmettre certaines informations de nature à influencer le résultat des Prestations.

§.4 En aucun cas l'Entreprise n'est responsable d'une annulation ou d'un report de la Prestation pour des raisons indépendantes de sa volonté, telles que grève totale ou partielle de tiers à la relation, catastrophe naturelle, (risque d') attentats. En cas de survenance d'un événement de ce type, le Client et l'Entreprise s'engagent à convenir d'un report des Prestations.

§.5 L'Entreprise n'est, dans tous les cas, responsable que pour une faute grave dans son chef. Le montant de sa responsabilité est limité au montant du devis accepté par le Client.

Article 10 - Fin de la relation contractuelle et indemnités

§.1 Si le devis repris à l'article 2 le prévoit (ex : mandat en plusieurs étapes distinctes, avec possibilité de rupture entre chaque étape), la rupture de la relation contractuelle par l'une des parties doit se faire soit par courrier recommandé soit en couplant un courrier normal adressé au siège de l'Entreprise et e-mail conformément à l'échéancier prévu dans le devis. Toute étape de prestation démarrée étant due à l'Entreprise.

§.2 Pour les prestations facturées par un forfait mensuel, la rupture de relation contractuelle doit être transmise au plus tard 15 jours avant la date du prochain paiement, sans quoi la période suivante peut être facturée.

§.3 En tout état de cause, toute Prestation commencée et faisant l'objet d'une annulation par le Client est due à concurrence des Prestations préalablement réalisées.

§.4 En dehors des cas repris au §1 et §2 du présent article et en dehors d'une conclusion de contrat faite par le biais du site internet, en cas d'annulation d'une prestation effectuée par le Client, celui-ci sera redevable d'une indemnité de 25% du montant total HTVA du devis à titre de cause pénale conventionnelle. Celle-ci peut être exigée par l'Entreprise sans mise en demeure préalable.

§.5 Les parties conservent le droit de stopper la relation contractuelle d'un commun accord.

§.6 L'Entreprise se réserve le droit d'annuler ou de refuser une commande qui irait à l'encontre de la loi, de l'ordre public et des bonnes mœurs.

Article 11 - Confidentialité

§.1 Les données confidentielles relatives tant au Client qu'à l'Entreprise ainsi qu'à des tiers intervenant dans le cadre de la relation contractuelle, recueillies de quelque manière que ce soit et, essentiellement par échanges d'e-mails, échanges oraux, ainsi que toute information future, ne sont destinées qu'à l'exécution du contrat et aux communications entre les parties. Elles ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers non autorisée par les Parties.

§.2 Tant l'Entreprise que le Client sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que dans la mesure où elles sont strictement nécessaires à la réalisation de leurs obligations respectives.

§.3 En cas de non-respect de ce principe de confidentialité, tant l'Entreprise que le Client, pourront exiger l'indemnisation, par la partie mise en cause, du préjudice subi.

Article 12 - Propriété intellectuelle

§.1 Le contenu intégral du site internet de l'Entreprise est la propriété de celle-ci. Ces contenus sont protégés par le droit d'auteur. A ce titre, ils ne peuvent être copiés, reproduits, utilisés à des fins autres que celles qui seraient éventuellement attribuées au Client et ce, sans l'autorisation de l'Entreprise, propriétaire du site internet.

§.2 L'Entreprise ne peut garantir la compatibilité du site internet avec tout matériel informatique ou logiciel utilisé par le Client.

§.3 Tous les éléments réalisés par l'Entreprise et remis au Client sont soumis à la législation relative à la propriété intellectuelle et, plus particulièrement, aux droits d'auteur. L'Entreprise autorise expressément le Client à en faire usage dans le cadre et

les limites des Prestations et aux fins liées à la réalisation de celles-ci. Tout autre usage, notamment mais sans être exhaustif, la reproduction ou la communication à des tiers est soumis à l'autorisation explicite de l'Entreprise qui peut, le cas échéant, réclamer le paiement des droits d'auteur ou d'une indemnité

§.4 Les droits intellectuels relatifs à tous les éléments constituant les Prestations réalisées sont et restent la propriété de l'Entreprise.

§.5 En aucun cas le Client ne peut s'opposer à la mention des coordonnées de l'Entreprise sur les pièces liées aux prestations.

Article 13 - Données personnelles

§.1 Toute donnée à caractère personnel concernant le Client telle que définie par le Règlement européen sur la protection des données 2016/679 (RGPD) est traitée dans le respect de ce Règlement. Ces données sont traitées et conservées uniquement pour la bonne exécution de la relation contractuelle entre les parties et ne sont, en aucun cas, transmises à des tiers pour toute autre finalité.

§.2 Les données conservées par l'Entreprise sont les suivantes: nom, prénom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, numéro de compte bancaire.

§.3 Le Client dispose de la possibilité de: (i) s'opposer, sur simple demande et gratuitement, au traitement de ses données personnelles, pour des raisons sérieuses et légitimes, sauf si cette opposition rend impossible la bonne exécution de la relation contractuelle entre les parties; (ii) accéder, gratuitement, aux données le concernant conservées par l'Entreprise et obtenir la rectification des données qui seraient incomplètes, inexactes ou non pertinentes; (iii) demander la suppression des données le concernant à l'Entreprise pour autant que la conservation des données ne soit pas imposée à l'Entreprise en raison d'une obligation légale; (iv) demander la portabilité de ses données détenues par l'Entreprise à un tiers; (v) retirer, le cas échéant, à tout moment, son consentement au traitement des données basé uniquement sur le consentement.

§.4 Toute demande concernant ce qui précède doit être adressée par écrit au siège de l'Entreprise par courrier, ou par email à omnigesta.contact@gmail.com.

§.5 L'Entreprise pourra divulguer à des tiers des informations personnelles sur requête de toute autorité légalement autorisée à en faire la demande. L'Entreprise peut également les divulguer si cette transmission est requise, en toute bonne foi, pour se conformer aux lois et règlements, pour protéger ou défendre ses droits ou ses biens.

Article 14 - Recueil de témoignages

§.1 Les Prestations réalisées par l'Entreprise pour le compte du Client peuvent, à tout moment, être utilisées par l'Entreprise à des fins de références et ce, de manière anonyme. L'Entreprise s'engage à obtenir le consentement du Client pour des références avec mention explicite des données du Client.

§.2 L'Entreprise peut solliciter le Client afin d'obtenir un témoignage, écrit, oral ou visuel, sur la réalisation des Prestations et leur effet à titre personnel. Le Client reste libre, à tout moment, de refuser de donner un tel témoignage. En cas d'acceptation, il est invité par l'Entreprise à mettre son accord formel par écrit. Les témoignages recueillis par l'Entreprise peuvent être utilisés à des fins documentaires ou de références.

Article 15 - Réclamations

§.1 Toute réclamation quelconque du Client, à l'exception de celles éventuellement visées à un autre article, devra être effectuée par écrit au plus tard dans les 7 jours après la survenance du fait donnant lieu à réclamation, cachet de la poste faisant foi. L'Entreprise s'engage à mettre tout en œuvre pour trouver une solution amiable et convenant à toutes les parties. Pour autant qu'une réclamation soit effectuée par le Client dans les délais prévus ci-avant, et pour autant que l'Entreprise l'accepte, le montant réclamé sera limité à la valeur des Produits ou Services concernés.

Article 16 - Nullité

§.1 L'éventuelle nullité d'une disposition des présentes conditions générales n'influence en rien la validité de l'ensemble des présentes conditions générales. Si une clause est rendue nulle, les parties s'engagent à conclure une clause présentant un effet similaire et à l'insérer dans les présentes conditions générales.

Article 17 - Application du droit belge

§.1 Les présentes conditions générales, ainsi que toute contestation quant à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales sont soumises au droit belge.

Article 18 - Résolution des litiges et tribunaux compétents

§.1 En cas de litige, la médiation entre l'Entreprise et le Client est privilégiée. A cet effet, les parties s'engagent à participer à au moins une rencontre de médiation organisée par un médiateur agréé par la Commission fédérale de médiation. Si toutefois, après cette rencontre, aucun accord ne semble possible, les tribunaux compétents sont ceux de l'arrondissement judiciaire du siège social de l'Entreprise.